# LA FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE

**4 jours**

## PRINCIPALES TAXES, SPÉCIFICITÉS ET DÉCLARATIONS LIÉES À LA TVA, L'IS, LA CFE ET LA CVAE

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

### PREMIÈRE PARTIE

### CALCULER ET CONTRÔLER LES PRINCIPALES TAXES DE L'ENTREPRISE (2 JOURS - TAXS)

› Taxe foncière
› Contribution Économique Territoriale (CET)
› Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance
› Participation à l'effort de construction
› Taxe sur les salaires
› Versement à l'Agefiph : Réforme de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)
› Taxe sur les l'utilisation de véhicules de tourisme à des fins économiques (ex TVS)
› Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)
› Contrôle fiscal

### DEUXIÈME PARTIE

### SE PERFECTIONNER À LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE - NIVEAU 2 (2 JOURS - FIS2)

› Analyser les difficultés liées à la TVA
› Déterminer le résultat fiscal imposable à l'IS
› Contrôler la CFE et déclarer la CVAE
› Se préparer à un contrôle fiscal

## OBJECTIFS

- Appliquer les règles d'assujettissement aux différentes taxes.
- Décrire les modalités d'imposition : bases imposables, taux, exonérations, dégrèvements.
- Se préparer à un contrôle fiscal.
- Être à jour des récentes évolutions fiscales.

## LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet des taxes les plus courantes en entreprise
- Des fiches « synthèse » sur les déductions et réintégrations et sur la TVA des échanges internationaux (cases CA3, mentions sur la facture, nécessité d'une DEB ou DES)

## PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services comptabilité/finances, paie/RH, chefs comptables, comptables, fiscalistes, conseillers en gestion, fiscalité ou finance d'entreprise
Il est nécessaire de maîtriser les mécanismes de base de la TVA et le principe de détermination du résultat fiscal ou d'avoir suivi le stage "Les fondamentaux de la fiscalité d'entreprise – niveau 1" proposé par GERESO

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

# CALCULER ET CONTRÔLER LES PRINCIPALES TAXES DE L'ENTREPRISE

**2 jours**

## RÈGLES D'ASSUJETTISSEMENT, CALCULS, ENREGISTREMENT ET DÉCLARATIONS

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les incidences des dernières lois de finances : réforme de la CVAE et taxe sur utilisation des véhicules de tourisme à des fins économiques

### TAXE FONCIÈRE

› Différents locaux imposables - Modalités de détermination de la valeur locative cadastrale
› Base d'imposition, calcul et cas d'exonération - Obligations déclaratives et paiement
› Les premiers effets de l'entrée en vigueur de la réforme des valeurs locatives foncières

### CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

› Précisions de l'administration fiscale : modalités de révision des valeurs locatives
› Modalités d'imposition : CFE et CVAE
› Obligations déclaratives et paiement - Taxes, abattements, liquidation et recouvrement
› Plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée
Cas pratique sur les bases de la CET
› Réforme valeurs locatives - Aménagement de la révision foncière locaux professionnels
› Suppression progressive de la CVAE reportée par la loi de finances pour 2025 : calcul du taux de CVAE pour les groupes (taux consolidés pour tous les groupes)
Cas pratique : déterminer la valeur ajoutée base de la CVAE et remplir l'imprimé 1330

### CONTRIBUTION UNIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'ALTERNANCE

› Entreprises assujetties
› Base de l'assiette imposable et taux applicable
› Calcul de l'effectif et mesures de lissage
› Contribution supplémentaire et quota alternant
› Réduction d'impôt pour dépassement du quota alternant : calcul et modalité d'imputation
› Obligations déclaratives et paiement
Cas pratique : calcul et remplissage d'un bordereau de versement de la contribution unique

### PARTICIPATION À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

› Employeurs assujettis - Calcul de la participation : base, seuil, taux
› Réalisation, conservation des investissements - Absence/insuffisance d'investissement
› Obligations déclaratives et paiement

### TAXE SUR LES SALAIRES

› Entreprises redevables - Précision sur les bases de la taxe - Taux applicables
› Abattements et exonérations, modalités de calcul, obligations déclaratives
› Modification des taux de la taxe sur les salaires, suppression de la tranche à 20%
Exemple de calcul et remplissage d'une taxe sur salaire

### VERSEMENT À L'AGEFIPH : RÉFORME DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH)

› Employeurs assujettis, calcul de l'effectif, modalités de calcul
› Changement dans la prise en compte de la sous traitance
› Déclaration et paiement : nouvelles modalités de calcul de la taxe et déclaration via la DSN
Cas pratique : souscription d'une déclaration AGEFIPH

### TAXE SUR LES L'UTILISATION DE VÉHICULES DE TOURISME À DES FINS ÉCONOMIQUES (EX TVS)

› Entreprises assujetties et véhicules concernés
› Ces 2 composantes : taxe annuelle sur C02 et ancienneté
› Modalités de calcul de la taxe et barèmes
› Obligation d'établir un récapitulatif des véhicules concernés
› Déclaration à remplir et paiement

### CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ DES SOCIÉTÉS (C3S)

› Entreprises assujetties, modalités de calcul et application du nouvel abattement
› Déclaration à remplir et paiement
Cas pratiques de calcul des différentes taxes et établissement des divers imprimés fiscaux relatifs à ces taxes

### CONTRÔLE FISCAL

› Déroulement du contrôle
› Délais de reprises des différentes taxes
› Points de vigilances et documents justificatifs à présenter

### OBJECTIFS

- Appliquer les règles d'assujettissement aux différentes taxes.
- Décrire les modalités d'imposition : bases imposables, taux, exonérations, dégrèvements.
- Remplir les imprimés relatifs aux différentes taxes.
- Procéder à leur enregistrement comptable.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet des taxes les plus courantes en entreprise
- Des exercices d'applications variés et de nombreux échanges autour du calcul des différentes taxes et de l'établissement des imprimés fiscaux
- Une consultante spécialiste en comptabilité, fiscalité et gestion d'entreprise pour répondre à toutes les questions annexes

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs des services comptabilité/finances, paie/RH, chefs comptables, comptables, fiscalistes, conseillers en gestion, fiscalité ou finance d'entreprise

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

### PROCHAINES SESSIONS

**Paris Montparnasse ou à distance :**
**les 19 et 20 mai 2025**
**les 25 et 26 septembre 2025**
**les 17 et 18 novembre 2025**

# SE PERFECTIONNER À LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE - NIVEAU 2

**2 jours**

## ASSIMILER LES SPÉCIFICITÉS ET LES DÉCLARATIONS LIÉES À LA TVA, L'IS, LA CFE ET LA CVAE

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles : réforme de la déclaration de TVA CA3, de la TVA sur les importations et de la DEB, réforme de l'exigibilité de la TVA sur les acomptes, réforme du plafonnement de la CET, nouveaux barèmes pour la TVS

### ANALYSER LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA TVA

› Les cas d'autoliquidation de la TVA en France : déchets, sous-traitance de BTP
› Les cas d'autoliquidation de la TVA pour les opérations internationales : prestations de services, importations, acquisitions intracommunautaires
› Réforme de la déclaration de TVA CA3 : nouvelle codification et cases supplémentaires liées à l'autoliquidation de la TVA sur les importations (cases préremplies)
› Réforme de la DEB : le volet statistique (EMEBI) et le volet fiscal (Etat TVA)
› Les opérations triangulaires
› Les cas de non-récupération de la TVA
› Réforme des règles d'exigibilité de la TVA pour les acomptes
Cas pratique : remplir une CA3 avec les différents cas d'exonérations territoriales et d'autoliquidation

### DÉTERMINER LE RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE À L'IS

› Rappel du principe de calcul du résultat fiscal
› Les principales réintégrations et déductions extra-comptables
› Le régime des plus et moins-values de cession des immobilisations
› Le calcul de l'IS, des acomptes et du solde
› Report en avant et report en arrière des déficits
Cas pratique : remplir la 2058 A sur la détermination du résultat fiscal
Quiz interactif Kahoot

### CONTRÔLER LA CFE ET DÉCLARER LA CVAE

› Vérifier la base imposable de la CFE
› Notion et abattements sur la valeur locative liés aux locaux industriels
› Acompte et solde de CFE
› Déterminer la valeur ajoutée imposable à la CVAE
› Remplir l'imprimé 2059-E de détermination de la valeur ajoutée
› Loi de finances pour 2025 : nouvelle trajectoire de suppression progressive de la CVAE reportée à 2030
› Vérifier le plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée
Cas pratique : remplir les imprimés de la CVAE - n°2059-E pour la détermination de la valeur ajoutée, n°1330 pour les effectifs et les établissements et n°1329 pour les acomptes et solde de CVAE

### SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE FISCAL

› Anticiper le contrôle fiscal en justifiant toutes ses décisions par des références réglementaires (CGI, BOFiP, etc.)
› La procédure du contrôle fiscal
› Les droits et obligations du contribuable
› Générer et contrôler le FEC – fichier des écritures comptables
› Les redressements et pénalités encourues
› Les réclamations possibles
Quiz interactif Kahoot de validation des connaissances

## OBJECTIFS

- Être à jour des récentes évolutions fiscales.
- Analyser les principales difficultés fiscales pour chaque impôt.
- Se préparer à un contrôle fiscal.

## LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation centrée sur les principaux pièges et difficultés de la TVA, de l'IS et de la CET
- Des fiches « synthèse » sur les déductions et réintégrations et sur la TVA des échanges internationaux (cases CA3, mentions sur la facture, nécessité d'une DEB ou DES)
- De nombreux Quiz interactifs Kahoot permettant de dynamiser la formation et de retenir les règles et les concepts plus facilement

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services comptables et fiscaux
Il est nécessaire de maîtriser les mécanismes de base de la TVA et le principe de détermination du résultat fiscal ou d'avoir suivi le stage "L'essentiel de la fiscalité d'entreprise – niveau 1" proposé par GERESO

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

## PROCHAINES SESSIONS

**Formation à distance :**
**les 22 et 23 septembre 2025**

**Paris Montparnasse :**
**les 19 et 20 juin 2025**
**les 20 et 21 novembre 2025**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

## Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

## Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

## Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

## Facturation/Règlement

### ☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

*GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation*

**Prise en charge** (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

### ☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr*
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*